



Combs la Ville, le 09/04/2020

La Poste

- Direction Régionale Réseau 77/93 Noisy le Grand
- Direction Régionale IDF Est Courrier/Colis Créteil

Objet : dépôt de préavis de grève illimitée

Motif : Situation Co-vid 19.

Madame la Directrice Régionale BSCC IDF Est
Monsieur le Directeur Régional Réseau 77/93,

La CGT FAPT 77 dépose un préavis de grève illimitée à compter du mercredi 15 avril 2020 début o heure. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel, toutes fonctions, tous grades, tous statuts confondus. Il couvre aussi le personnel d'autres départements que le 77 que vous obligeriez à venir effectuer des missions de remplacements de grévistes en Seine et Marne.

Ce préavis est motivé par l'incapacité qu'a La Poste, dans cette période, à assurer la sécurité, la santé du personnel et donc de l'ensemble de la population.

Ce préavis est d'autant plus motivé par le fait que plus les jours passent et plus La Poste semble être plus préoccupé par le chiffre d'affaire que par la santé de son personnel !

Par ce préavis, la CGT exige que :

- TOUTES les menaces concernant l'exercice du droit de retrait cessent
- Annulation de toutes les attestations individuelles signées par les agents et ne cherchant qu'à dédouaner la Poste
- Tout site non sécurisé à 100% soit fermé pendant 14 jours minimum dans l'attente de vérification de 0 risque
- Que chaque agent ne soit autorisé à prendre sa fonction que quand 100% des règles de sécurité sont mises en place et vérifiables
- Que toutes les informations en directions de la population soient prises et communiquées
- Que la rémunération des agents soit maintenue
- Que les contrats en CDD ou missions d'Intérim soit maintenus dans les conditions initialement prévues
- Que tout reliquat de congés 2019 soit transférable SANS CONDITION après le 30 avril

Pour le Secrétariat
François KLEIN